

Le métier

Le Technicien - la Technicienne (ne) d'Assistance en Informatique met en service des équipements numériques, intervient sur les réseaux numériques, assiste et dépanne les utilisateurs de ces équipements.

Il réalise l'installation initiale du matériel : poste de travail, applications, et équipements mobiles et s'assure des mises à jour. Il intervient sur les équipements numériques pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements.

Son rôle peut s'étendre à l'intégration et la gestion d'un réseau. Il met en place les outils de sécurité (authentification, antivirus, pare-feu...) sur les équipements numériques.

Les compétences

Technicien d'Assistance en Informatique est un titre professionnel de niveau 4 structuré en 3 activités.

■ Activité1 - Mettre en service des équipements numériques

- Installer un système ou déployer un master dans un poste client
- Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique.
- Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique.
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données.

■ Activité2 - Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- Intervenir sur un équipement réseau
- Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory
- Installer et configurer un service réseau pour une TPE ou un particulier.

● Activité3 - Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

- Apporter un support technique dans un contexte commercial.
- Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc.
- Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques.
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique.

■ En transverse :

- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle
- Assurer sa veille technologique en informatique
- Adopter un comportement orienté client et une posture de services dans son activité

Technicien(ne) d'Assistance en Informatique (TAI)

Secteurs d'activité

Le Technicien(ne) d'Assistance en Informatique exerce son métier :

- En Entreprises de Services Numériques (ESN) : en interne ou pour le compte des clients
- Au sein de la Direction de services Informatiques (DSI)
- Dans des PME /PMI / TPE
- Dans le secteur public: Collectivité territoriale, service public (hôpitaux, administrations, écoles, lycées, ...)
- Dans une structure de distribution professionnelle (grande surface, boutique spécialisée)
- Dans des centres de « hot line »
- En tant qu'indépendant (avec de l'expérience)

Types d'emplois :

Technicien(ne) d'assistance en informatique, Technicien(ne) de maintenance en informatique, Technicien(ne) de déploiement, Technicien(ne) d'assistance en clientèle, Technicien(ne) de service après-vente (SAV), Technicien(ne) Helpdesk, Technicien(ne) assistance utilisateur, Technicien(ne) support

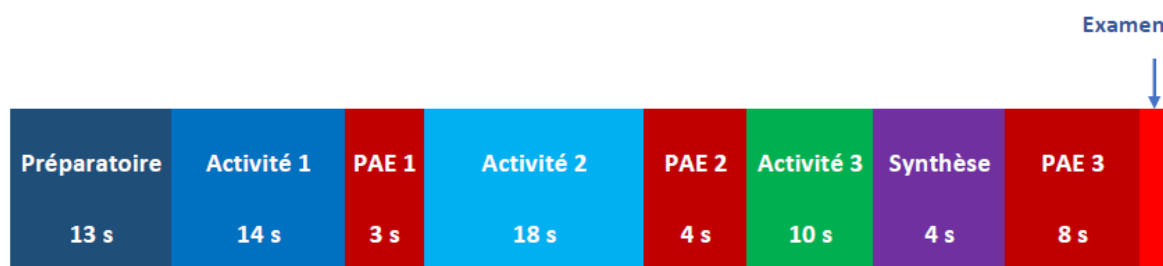
Le parcours de la formation

Les personnes accueillies sont titulaires de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé et ont une orientation MDPH en ESRP vers le titre Technicien(ne) d'Assistance en Informatique.

Synoptique

La formation qualifiante est précédée d'une période préparatoire de 13 semaines.

Le parcours de formation qualifiante se déroule sur 62 semaines dont **15 semaines de Période d'Application en Entreprise** (1*3 semaines, 1*4 semaines, 1*8 semaines).



Modalités d'obtention du titre professionnel

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels en vue de la délivrance du Titre.

Nous contacter : info@2isa.com